



le 10 mars 2008

**LES SYNDICATS DU TRESOR DE LA REUNION
CGTR ET SUD
APPELLENT AU BOYCOTT DE L'ENTRETIEN DE NOTATION EVALUATION**

C'est le début de la campagne de notation 2008 pour l'activité en 2007.

Depuis la mise en place de l'évaluation notation, chacun d'entre nous a pu constater le caractère injuste, inéquitable et incohérent de cette réforme :

- arbitraire, car comment accepter que seuls 20% des agents seront valorisés à 3 mois et 30% à 1 mois, conséquence d'une enveloppe budgétaire contrainte dans le cadre d'une politique de réduction de la dépense publique ;
- l'incidence de cette notation arbitraire est primordiale pour les listes d'aptitude, les tableaux d'avancement, et bientôt les rémunérations ;
- individualisation de la gestion des 'ressources humaines', culture de la performance individuelle, au détriment de l'intérêt général ;
- mise en concurrence des agents, dégradation des relations humaines, négation du travail d'équipe, pression accrue sur les personnels aggravée par un plan de suppressions d'emplois draconien ;

L'entretien individuel n'est qu'une parodie de dialogue qui permet à l'Administration d'imposer ses objectifs dans le cadre du Contrat Pluriannuel de Performance. L'agent y est toujours en position de faiblesse.

L'administration veut faire de l'évaluation individuelle le seul moyen de gestion des agents et de leur carrière. En effet, le décret du 17 septembre 2007, s'il venait à s'appliquer, supprime purement et simplement la note chiffrée pour lui substituer un entretien professionnel qui déterminera l'évolution de la rémunération, des régimes indemnitaires et de la carrière de l'agent. Plusieurs administrations sont d'ores et déjà 'expérimentales' dès 2008.

Plus aucune référence nationale, des recours réduits au bon vouloir des notateurs et des directions, la rémunération et les promotions à la tête du client, voilà ce qui nous attend si nous laissons faire. L'entretien deviendrait un outil unique de gestion individualisée, au seul bon vouloir du TPG.

Selon les termes de l'instruction CP :2A n° 08-010 V3 du 27/02/2008, aucune obligation n'est faite aux agents d'assister à l'entretien d'évaluation.

Aux Services Fiscaux de La Réunion, un tiers des agents ont boycotté l'entretien en 2007 à l'appel du SNUI et de la CGTR-Impôts.

**IL FAUT ARRETER DE SUBIR
DEMONTRONS NOUS AUSSI NOTRE CAPACITE A REAGIR !**

Les syndicats du trésor de La Réunion CGTR et SUD appellent les agents à boycotter collectivement l'entretien individuel d'évaluation, ce qui ne remet pas en cause le déroulement de la notation et la possibilité de recours.